



Enquête NOYADES 2015 1^{er} juin - 30 septembre 2015

Résultats intermédiaires : **Noyades ayant eu lieu entre le 1^{er} juin et le 5 juillet 2015** *enregistrées à la date du 6 juillet*

L'enquête NOYADES 2015 a été lancée en mai 2015. Elle est organisée par l'Institut de veille sanitaire (InVS) et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes), avec le soutien du Ministère chargé de la santé (Direction générale de la santé), du Ministère de l'Intérieur (Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises), du Ministère chargé du logement (Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages), et du Ministère chargé des sports (Direction des sports). La collecte des données est assurée par SEPIA-Santé.

L'enquête concerne tous les départements et toutes les noyades survenues entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2015 dès lors qu'elles ont fait l'objet d'une intervention de secours organisés, et qu'elles ont été suivies d'une hospitalisation ou d'un décès.

Le recueil des données est assuré par les secours intervenant sur place : pompiers, Samu-Smur, gendarmerie, police, Croix rouge française, CRS, maîtres-nageurs sauveteurs, etc.

Il s'agit de résultats provisoires correspondant aux noyades enregistrées à la date du 6 juillet.

1. Résultats généraux

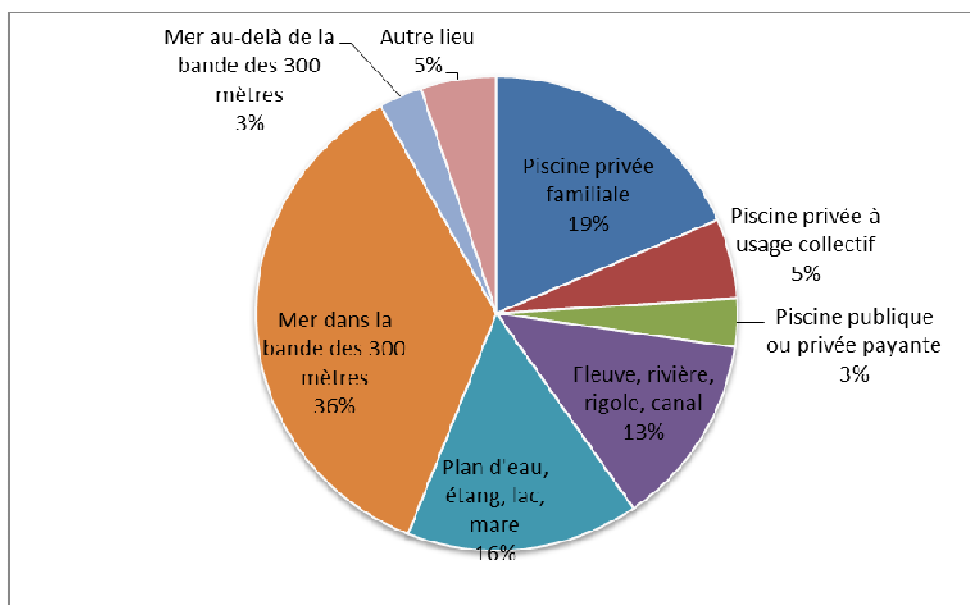
Entre le 1^{er} juin et le 5 juillet 2015, 332 noyades suivies, soit d'un décès (N=147 décès), soit d'une hospitalisation, ont été dénombrées en France métropolitaine et dans les DOM/TOM.

Elles se répartissent en :

- **275 noyades accidentelles, dont 109 décès (40 %)**
- 33 noyades intentionnelles (suicide, tentative de suicide, agression), dont 20 décès
- 24 noyades d'origine inconnue, dont 18 décès.

2. Description des 275 noyades accidentelles du 1^{er} juin au 5 juillet 2015

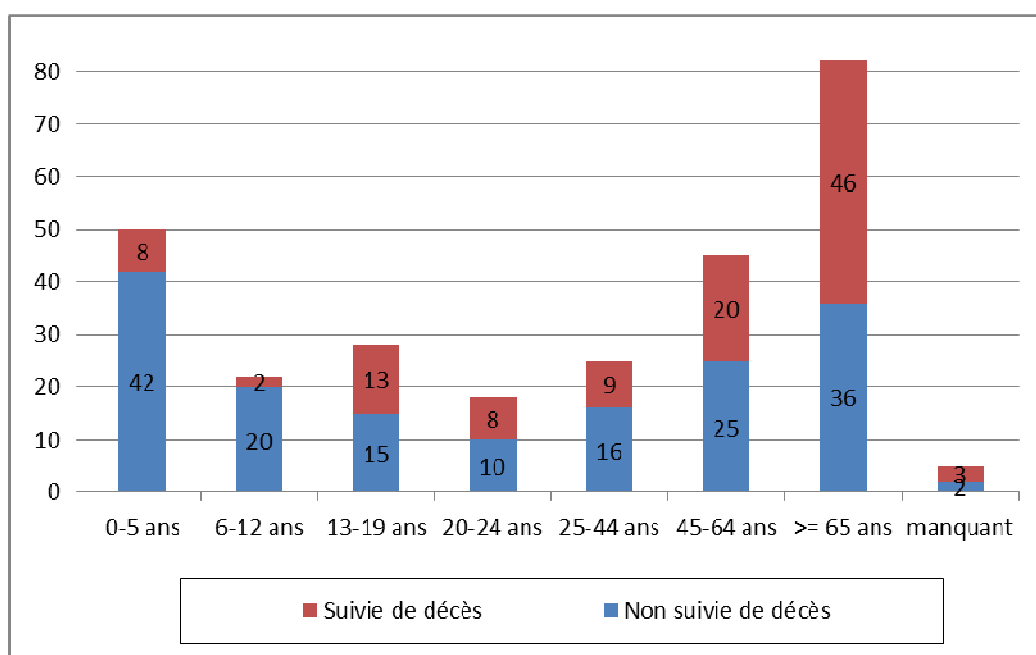
Répartition des noyades accidentelles par lieu de noyade



- Sur les 275 noyades accidentelles enregistrées, 107 (39 %) ont eu lieu en mer, 75 (27 %) en piscine tous types confondus, 43 (16 %) en plan d'eau, 36 (13 %) en cours d'eau et 14 (5 %) dans d'autres lieux (baignoires, bassins...).
- Parmi les 75 noyades en piscine, 51 (68 %) ont eu lieu en piscine privée familiale, et 25 (33 %) concernaient des enfants de moins de 6 ans.
- Près de la moitié des 99 noyades en mer <300m (N=48, soit 48 %) concernait des personnes de 65 ans ou plus, et 25 (25 %) concernaient des personnes de moins de 25 ans.
- Sur les 36 noyades dans un cours d'eau, 13 (36 %) concernaient des personnes de 45 ans et plus, et 10 (28 %) concernaient des personnes de 25 à 44 ans.

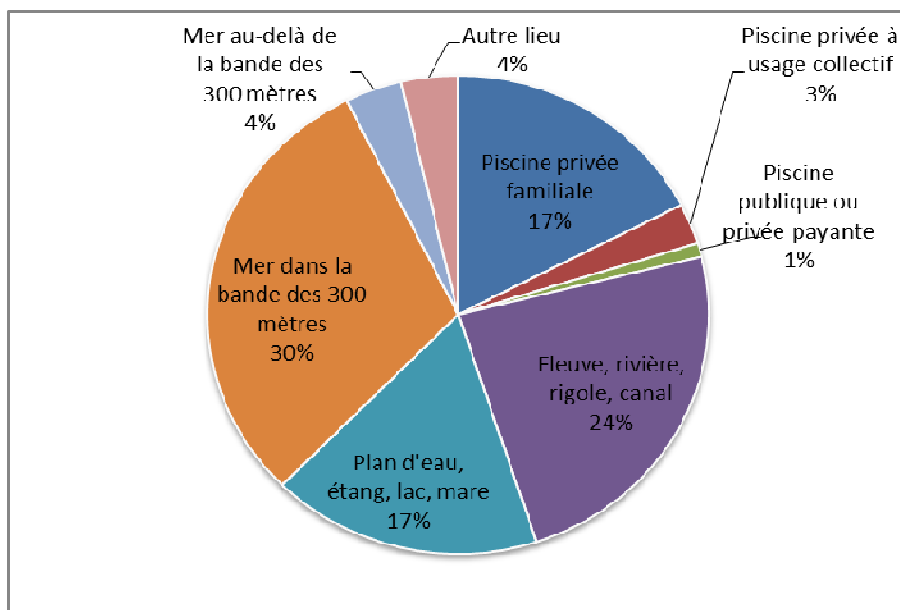
Devenir des victimes de noyade accidentelle selon l'âge

Parmi les 275 noyades accidentelles, 109 (40 %) ont été suivies d'un décès. Cette proportion varie selon l'âge.



3. Les 109 noyades accidentelles suivies de décès

Répartition des décès selon le lieu



Tous âges confondus, les 109 noyades accidentelles suivies de décès se répartissent en :

- 37 (34 %) en mer
- 26 (24%) en fleuve et en rivière
- 23 (21%) en piscine
- 19 (17%) en plan d'eau
- 4 (4%) en d'autres lieux.

Répartition des décès par lieu de noyade et âge

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	>=65 ans	Total	%
Piscines	4	0	1	1	1	1	14	23	21
dont :									
Privées familiales	3	0	1	0	1	1	12	19	17
Privées à usage collectif	0	0	0	1	0	0	2	3	3
Publiques ou privées payantes	1	0	0	0	0	0	0	1	1
Cours d'eau	0	0	5	5	6	7	2	26	24
Plan d'eau	3	0	6	2	0	3	5	19	17
Mer	1	1	1	0	0	9	24	37	34
dont :									
< 300 mètres	0	1	1	0	0	7	23	33	30
≥300 mètres	1	0	0	0	0	2	1	4	4
Autre lieu	0	1	0	0	2	0	1	4	4
Total	8	2	13	8	9	20	46	109	
%	7	2	12	7	8	18	42		100

109 décès sur 5 semaines, soit 3 décès par jour. Tous les âges et tous les lieux sont concernés :

- 8 décès d'enfants de moins de 6 ans, dont 3 en piscines privées familiales.
- 33 décès chez les moins de 20 ans : un décès par jour.
- 46 décès chez les 65 ans et plus, dont la moitié, 24, en mer.

Pour en savoir plus :

Enquête NOYADES 2015 (<http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-chroniques-et-traumatismes/Traumatismes/Accidents/Noyades>)

Informations sur le recueil des données et les modalités de saisie des fiches de déclaration de noyades : (<http://www.invs.sante.fr/applications/noyades2015/index.html>)

Communiqué de presse « L'InVS lance une nouvelle édition de l'enquête NOYADES (1^{er} juin – 30 septembre 2015) (<http://www.invs.sante.fr/Espace-presse/Communique-de-presse/2015/Lancement-de-l-enquete-NOYADES-2015-L-InVS-et-l-Inpes-se-mobilisent-pour-une-meilleure-prevention>)
